

N° 031
28 Février 2017

ABI Online

Le groupe Banque Centrale Populaire signe deux (2) conventions de financement avec l'Etat de Côte d'Ivoire portant sur un montant global de plus de 113 milliards FCFA pour la modernisation des infrastructures routières et le renforcement du dispositif de soutien aux entrepreneurs



Leader au Maroc sur le marché des PME et des Professionnels et très impliqué auprès des entrepreneurs, le groupe Banque Centrale Populaire du Maroc entend développer aux côtés de l'Etat de Côte d'Ivoire, le financement de la création d'entreprise, participant ainsi à la dynamique du tissu économique local. Ces actions s'inscrivent dans la vision des stratégies nationales de lutte contre l'exclusion sociale, plaçant le développement social et l'amélioration des conditions de vie des populations féminines plus particulièrement leur accès au financement, au cœur des priorités.

Ainsi, dans le cadre de la visite officielle en Côte d'Ivoire de sa majesté le Roi Mohammed VI, M. Mohamed BENCHAAOUN, PDG du groupe Banque Centrale Populaire, a procédé à la signature de deux conventions de financement d'un montant potentiel global de plus de 113 milliards FCFA pour la modernisation des infrastructures routières et le renforcement de l'accompagnement des femmes entrepreneurs avec l'état de côte d'ivoire lors d'une cérémonie à Abidjan, le 27 février 2017, présidée par SM le Roi et SEM Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire :

- 1) Un accord visant la mise en place d'un programme de financement du réseau routier en Côte d'Ivoire signé avec M. Adama KONE, Ministre de l'Economie et des Finances. A travers le mandat que lui confie l'Etat de Côte d'Ivoire, le groupe Banque Centrale Populaire, par le biais de ses filiales « Atlantique Finance » et « Banque Atlantique Côte d'Ivoire » s'engage en tant que chef de file à structurer l'opération de financement et à mobiliser auprès de ses partenaires financiers, les fonds en vue de la réalisation des travaux du projet routier de bitumage de l'axe Kokonou-Apprompronou et de renforcement de l'axe Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa pour un montant de cent huit milliards quatre cent millions (108.400.000.000) de F CFA ;



- 1) Une convention de partenariat signée avec M. Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre du Commerce de l'Artisanat et des PME. Cet accord via sa filiale bancaire « Banque Atlantique Côte d'Ivoire » porte sur l'accompagnement de l'Etat de Côte d'Ivoire dans sa politique de facilitation de l'accès au financement pour les PME dirigées par les femmes en leur réservant une enveloppe globale de Cinq Milliards de Francs CFA (5.000.000.000).

Cet ensemble d'opérations sera réalisé selon des conditions et modalités adoptées par les deux parties.